



CRITÈRES DE SÉLECTION AUX CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX VOVINAM

◀ CHAMPIONNATS D'EUROPE VOVINAM EVVFⁱ JEUNES

Les sportifs et les sportives seront évalués à partir des appréciations suivantes :

- Le niveau de performances affiché lors des compétitions nationales VOVINAM de la fédération française de karaté et disciplines associées de la saison :
 - Coupe de France enfants technique et combat VOVINAM ;
 - Pour les minimes et cadets : coupe de France adultes VOVINAM technique et combat, championnats de France technique VOVINAM et championnat de France combat AMV.
- La participation obligatoire et le respect du programme de ces compétitions ; l'assiduité et l'investissement, le niveau d'engagement et de détermination.
- Le comportement, la capacité d'écoute, les capacités à entrer dans un collectif et les relations avec le staff.
- Le respect des règles : règlement technique et combat VOVINAM et règlement EVVF de la compétition.
- Le port correct de la tenue VOVINAM (Vo Phuc) aux différentes compétitions.

Après avis de l'entraîneur national, le staff proposera une sélection au DTN.

La sélection au championnat d'Europe jeunes sera annoncée après les compétitions sélectives.

L'entraîneur national VOVINAM dirige l'équipe de France sélectionnée ; des coaches adjoints désignés par le staff seront sous son autorité.

◀ CHAMPIONNATS D'EUROPE VOVINAM EVVF SENIORS ET CHAMPIONNATS DU MONDE VOVINAM WVVFⁱⁱ SENIORS

Les sportifs et les sportives seront évalués à partir des appréciations suivantes :

- Le niveau de performances affiché au cours des compétitions nationales VOVINAM de la fédération française de karaté et disciplines associées de la saison :
 - Coupe de France VOVINAM technique et combat ;
 - Championnat de France VOVINAM technique et championnat de France combat AMV;
 - Championnat de France VO TU DO.
- Le respect des règles :
 - Règlement technique et combat VOVINAM ;
 - Règlement des compétitions internationales.



- Le port correct de la tenue VOVINAM (Vo Phuc) aux différentes compétitions.

Après avis de l'entraîneur national, le staff propose une sélection au DTN.

Les compétiteurs une fois sélectionnés devront agir en respectant les règles et consignes suivantes :

- Participation obligatoire et respect du programme de préparation de l'équipe de France (en stage et en dehors), assiduité et investissement, niveau d'engagement et de détermination.
- Comportement, capacité d'écoute, capacités à entrer dans un collectif, qualité des relations avec les autres membres de l'équipe de France ainsi qu'avec le staff et respect de l'institution « équipe de France ». Toute absence devra être justifiée par un écrit adressé au staff, accompagnée par un justificatif officiel (certificat médical, convocation à un examen, obligation de l'employeur ou l'établissement, ...).

La sélection aux championnats d'EUROPE ou du MONDE sera annoncée après les compétitions sélectives.

L'entraîneur national VOVINAM dirige l'équipe de France sélectionnée ; des coaches adjoints désignés par le staff seront sous son autorité.

Au vu de la situation sanitaire liée à la Covid 19 et à l'évolution du calendrier des compétitions, le staff de l'équipe de France communiquera régulièrement aux sportifs les compétitions auxquelles ils devront participer pour être sélectionnables.

ⁱ EVVF : European Vovinam Viet vo dao Federation

ⁱⁱ WVVV : World VoVinam Federation